L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 20 AOUT 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 87, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 20 AOUT 1849.

AVIS.

☞ PERSONNE n'est autorisé à recevoir ou accepter [illegible] pour les propriétaires de l'Abeille, M. E. Dupuy de Lôme, notre terrier de la Nouvelle, Maison Gardet et De La Neuville.

Nouvelle-Orléans, Avril 1849.
MAGNE & WEISSE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR :
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR :
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES :
LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT :
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT :
CHARLES M. CONRAD.

NOUVELLES D'EUROPE

Nous avons reçu depuis samedi nos lettres et journaux européens expédiés par l'*America*. Nous en leur empruntons les détails les plus importants sans plus ; ils ne sont pas du plus grand intérêt, car l'ensemble des faits en est déjà connu.

THEATRE D'ORLEANS—Nous avons reçu des [illegible] de M. Davis par le steamer *America*. [illegible] le directeur notre scène lyrique a déjà retenu un [illegible] nouveaux sujets dont il a besoin, et [illegible] pouvoir compléter sous peu le personnel de sa troupe d'opéra. Cette troupe, si [illegible] croyons les avis qui nous parviennent, [illegible] à conquérir les suffrages des plus [illegible]. Voici les sujets qui sont déjà engagés : Madame Darcisse, première chanteuse de [illegible], Madame Bassin, première chanteuse [illegible] comique ; M. Scott, premier ténor [illegible] comique ; M. Bassin, première [illegible] ; M. Abouhit, second ténor léger, [illegible] Darcisse, élève du Conservatoire, a [illegible] succès sur les principaux théâtres de [illegible] de la Haye, de Marseille et de [illegible]. Mme Bassin est aussi du Conservatoire [illegible] et a fait entendre successivement à [illegible] Lyon, à Lille, et même dit-on à [illegible].

M. Davis semble prêt à avec tout son monde [illegible] ; il sera donc par [illegible] à partir du commencement de novembre et [illegible] à la [illegible] immédiatement. [illegible] plus probablement le *Prophète* [illegible] de Janvier.

[illegible] LA REYNE. La dépêche suivante, [illegible] contrée du *Picayune*, a paru [illegible] les journaux de leur journal :—

"Mobile, 14 août. Le *Turgan* vient d'entrer [illegible] la touche à la Havane [illegible] 12. Le bout courant dans [illegible] Reynetta renterme dans un [illegible] Mobile."

[illegible] est—Les examens de cette [illegible] institution commencent aujourd'hui [illegible] et durent [illegible] jours. La distribution [illegible] aura lieu jeudi à 10 heures du [illegible] engagé vivement le public à [illegible] à l'*High School*. Les progrès [illegible] les jeunes assistés soldats [illegible] sont [illegible] et ceux qui seront [illegible] à l'enseignement [illegible] ; [illegible] et ceux qui seront [illegible] à une de l'Espagnole [illegible] les institutions de la Louisiane.

ELECTIONS.

[illegible] Nous avons la délégation congressionnelle [illegible] Eustis opposera de 6 whigs démocrates. Le seul district qu'il fut [illegible] douteux, c'est celui de Stanley, qui [illegible] le démocrate.

[illegible] whigs et quatre démocrates [illegible] Congrès. Le [illegible] comprend Louisville, est [illegible] ; [illegible] paraissent la [illegible]. La [illegible] de Trueblade est [illegible]. Les whigs ont eu au Congrès [illegible] les démocrates 7.

[illegible] ; [illegible] que [illegible] portant à [illegible] seul membre. Quant [illegible] vous sera whigs ou démocrates.

[illegible] Hyacinthe de l'Indiana sont très [illegible] ; [illegible] nous autorisent à déclarer [illegible] whigs [illegible] perdu de terrain. [illegible] Indiana [illegible] probablement [illegible] ouvrier.

[illegible] —Le vapeur *Portland*, arrivé [illegible] nous a apporté une lasse [illegible] *Kin Eng*. Nos dernières dates sont [illegible].

[illegible] Walker est parti de San Francisco [illegible] pour le mois avec [illegible] de volontaires, pour donner la [illegible] et le voisinage [illegible] les sauvages [illegible] quelques hommes et en ont [illegible] grand nombre. La troupe du [illegible] Walker n'a en que deux blessés.

[illegible] Mason a été envoyé par le gouvernement [illegible] à la frontière du Texas, [illegible] d'une de quatre mille hommes. [illegible] s'opposera à l'établissement de la [illegible] république de la Sierra Madre !

[illegible] de Matamoros par le docteur Milleux volontaires a provoqué, il paraît, [illegible] une discussion entre M. Clifford [illegible] Mexico, et les membres du gouvernement mexicain. Le général Arista [illegible] de guerre, a adressé une circulaire [illegible] citoyens de la frontière [illegible] à s'opposer de tout leur pouvoir [illegible] tentatives des Américains.

[illegible] la goélette *Hornet*, arrivée avant-hier [illegible] port, venant de Campêche, nous a apporté des journaux du Yucatan jusqu'au 10 [illegible]. Les Indiens continuent leur guerre d'extermination, et malheureusement les blancs [illegible] tout de ressources. Le secours de [illegible] jours dernièrement aux Yucatèques [illegible] gouvernement fédéral est épuisé.—Le [illegible] de la péninsule, M. Barbachano, a [illegible] une longue réponse à certaines inculpations [illegible] contre lui. Il était accusé d'avoir [illegible] esclaves aux planteurs de Cuba [illegible] qu'il avait fait prisonniers. Il ne [illegible] nié le fait. Il fallait, disait-il, ou [illegible] les prisonniers ou les éloigner du pays. [illegible] le dernier moyen comme le plus humain. Les Indiens ont été envoyés à Cuba [illegible] la condition expresse que ceux qui les [illegible] seraient leur dommeraient un salaire.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

[illegible] *Tito*, parti de Vera Cruz le 7 courant, nous a apporté des journaux de Mexico [illegible].

M. Francisco Arrangoiz, ancien consul à la Nouvelle-Orléans et ministre des finances [illegible] depuis quelque mois, a été nommé ambassadeur en France. Le gouvernement mexicain a été [illegible] inspiré d'un état impossible de trouver meilleur choix.

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu au Mexico ont été favorables au parti [illegible]. Ce résultat était sans doute [illegible] par la presse et a exprimé une douce surprise, et un grand nombre de citoyens [illegible] fait éclater publiquement leur indignation. Huit ou neuf des élus, effrayés de ces démonstrations, n'ont pas voulu accepter le mandat qu'ils tenaient de la majorité et ont immédiatement donné leur démission. De nouvelles élections ont eu lieu le 28 juillet et l'avantage des monarchistes n'a pas été cette fois aussi complet.

L'insurrection de la Sierra Madre n'est pas encore étouffée. Aucune bataille décisive n'a été livrée jusqu'à ce moment, mais dans les rencontres partielles qui ont eu lieu l'avantage est resté aux troupes du gouvernement.

On assure que le président Herrera se propose de resigner en faveur de don Bonifacio Gutierrez, nommé récemment ministre des finances en remplacement de M. Amangosis. Ce bruit nous paraît dénué de fondement.

Le général Guzman était très malade le 30 juillet à San Luis Potosi. On s'attendait à le voir succomber.

Le Congrès a déclaré inconstitutionnelle la loi votée par l'Etat de Chihuahua pour encourager la destruction des Indiens. L'Etat de Durango n'en a pas moins suivi l'exemple de Chihuahua. La tête des sauvages est mise à prix dans chacun de ces Etats.

Les Apaches ont fait des propositions de paix au gouvernement mexicain.

Les journaux mexicains annoncent qu'une troupe d'Américains s'est emparée des mines de Cienquilla, a rançonné les propriétaires, et s'est dirigé ensuite vers la Californie. Le gouverneur de Sonora a envoyé des troupes à leur poursuite.

Les législateurs de tous les Etats, moins une seule, ont donné leur approbation à la formation du nouvel Etat de Guerrero.

Les commissaires mexicains chargés de fixer de concert avec des commissaires américains la ligne de frontières entre le Mexique et les Etats-Unis, sont arrivés dernièrement à San Diego.

M. S. Ortez, nommé par le gouvernement pour se rendre dans le Nouveau Mexique et diriger dans les limites de la République les habitans qui ne voudraient pas vivre sous le régime des lois américaines, a rencontré à ce qu'il paraît, dans les autorités des Etats-Unis, un mauvais vouloir tel qu'il n'a pu accomplir sa mission. C'est au moins ce que disent les journaux mexicains qui virent dans ce fait une infraction au traité de Guadalupe.

TEXAS—Nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 16 courant. Les retours d'élection de l'Ouest donnent à BELL une forte majorité sur WOOD. Les autres candidats sont de beaucoup distancés.

Chronique Locale.

POLICE.—Il ne s'est passé rien de remarquable aux bureaux des recorders, depuis quelques jours.

ITALIE.

C'est le 15, on le sait, qu'a été célébré à Rome le rétablissement de l'autorité du pape. On peut avoir une idée de la fête par les ordres donnés et les dispositions prises la veille par le général Oudinot. Voici d'abord la proclamation qu'il a publiée :

"Romains,

"Après notre entrée dans votre ville, des témoignages non douteux de sympathie et de nombreuses adresses ont prouvé que Rome n'attendait que le moment où, délivrée d'un régime d'oppression et d'anarchie, elle pourrait de nouveau témoigner sa fidélité et sa gratitude envers le pontife généreux qui l'a initiée à la liberté.

"La France n'a jamais mis en doute l'existence de ces sentiments.

"En restaurant aujourd'hui dans la capitale du monde chrétien la souveraineté temporelle du chef de l'Eglise, elle satisfait aux vœux ardens du monde catholique.

"Jusqu'à son avènement à la dignité suprême, l'illustre Pie IX a donné des preuves des sentiments généreux dont il est animé pour son peuple.

"Le souverain pontif appelée vos désirs, vos besoins, LA FRANCE LE SAIT, vous confiance *in ea res publica Gallia*.

"Rome, 14 juillet 1849.

"*Le général en chef*,
"OUDINOT DE REGGIO."

En même temps que cette proclamation, le général Oudinot publiait l'ordre du jour suivant :

Ordre Général.

"Dimanche prochain, 15 juillet, il sera célébré dans la Basilique du Vatican un *Te Deum* en action de grace pour le succès des armes françaises en Italie et pour le rétablissement de l'autorité pontificale. Tous les corps en garnison à Rome assisteront à cette cérémonie religieuse qui aura lieu à quatre heures après-midi.

"La même cérémonie sera célébrée dans chacun des cantonnements occupés par l'armée.

"Une salve de cent coups de canon, tirée au château Saint-Ange, annoncera à la ville le moment où la bannière pontificale sera arborée.

"Le soir, tous les édifices publics seront illuminés.

"Des secours à domicile seront distribués aux indigents au nom du gouvernement français.

"La retraite battra à dix heures.

"Rome, le 14 juillet 1849.

"*Le général en chef*,
"OUDINOT DE REGGIO."

En outre, le *Journal de Rome* publie l'édit pontifical suivant, qu'on a affiché aux portes des églises seulement, et lequel, comme avant la révolution, porte, avec les armes papales, les lignes de Saint Pierre et de Saint Paul.

"Constantin, par la miséricorde de Dieu, évêque d'Albano, archiprêtre de la Basilique du Latran, chanoine de Sa Sainteté notre seigneur le pape Pie IX, vicaire général de la curie romaine et de son district, juge honoraire, etc.

"A ceux que relève de l'oppression et de l'épouvante, il nous semble juste d'élever immédiatement la voix vers le Dieu de miséricorde et de paix, et, dans l'humilité du cœur et avec la plus vive reconnaissance, de le remercier d'avoir bien voulu briser cette tempête furieuse contre l'église de Jesus-Christ, cette tempête que nous avons vu s'élever au milieu de nous, la plus obscure qui se puisse imaginer, celle qui a le plus menacé la demeure de Saint Pierre, contre laquelle n'ont jamais pu et ne pourront jamais prévaloir toutes les forces de l'enfer.

"Vous aussi, après Pierre et Paul dont prie pour vous devant le trône de Dieu, qui, regardant leurs dépouilles mortelles dont nous sommes les heureux et devots dépositaires, a daigné nous être miséricordieux. La très sainte Vierge immaculée, véritable mère de Dieu et notre mère très affectueuse, a mieux aimé pour nous et nous sommes sauvés, et nous pouvons chanter en l'honneur de notre Dieu, qui a opéré pour nous des choses merveilleuses, des hymnes de louange et d'action de grace. *Cantemus Domino gloriose enim magnificatus est.* (Ex. 15.)

"C'est pourquoi usant des pouvoirs qui, en l'absence du souverain pontife, nous ont été conférés, et en attendant ce que le Saint-Père lui-même décidera dans sa sagesse et dans sa piété, nous ordonnons que dimanche prochain, dans les trois églises patriarcales de Saint-Jean, St-Pierre et Ste-Marie-Majeure, à 4 heures 1/2 après midi, le Très-Saint Sacrement en exposé au maître-hôtel ; en chaque église, après quoi on entonnera un *Te Deum* solennel d'action de graces au Très Haut, et enfin la bénédiction sera donnée au peuple.

"Pour rendre plus solennelle cette circonstance si mémorable et si glorieuse pour nous et toute la chrétienté, nous ordonnons aux supérieurs et aux sacristains de toutes les églises de Rome de sonner les cloches à grande volée, de 6 heures du matin à 5 heures du soir.

"Donné à notre résidence, le 14 juillet 1849.

"G. CANALI, patriarche de Constantinople, vice-regent, GIUSEPPE CANONICO, TARNASSI, secrétaire."

D'après des correspondances, il paraît que la fête a été célébrée conformément au programme. Il y a eu des lampions, des girandoles, des feux de joie, etc.

La veille de la fête, la municipalité romaine, qui avait continué ses fonctions pour protéger les intérêts des habitans, a donné sa démission. Le général Oudinot l'a acceptée et nommé immédiatement une commission provisoire municipale, composée de 16 membres.

Pour donner plus de solennité à la fête de demain, dit le *Journal de Rome*, le général en chef a ordonné la mise en liberté de tous les officiers de l'armée romaine faits prisonniers, et qui se trouvent à Civita-Vecchia. Le *Journal de Rome* a oublié d'ajouter qu'il n'agit seulement d'une liberté provisoire.

On attendait à Rome, le 14, trois commissaires pontificaux, les cardinaux Amat, Della, Genga et Bernetti, envoyés de Gaëte pour assister à la solennité du rétablissement de l'autorité du pape.

La nouvelle commission installée par le général Oudinot à la place de la municipalité démissionnaire a publié la proclamation suivante :

"Romains,

"Appelés par le général commandant en chef de l'armée française, à l'administration de votre commune, nous avons cru devoir faire passer l'intérêt urgent de la chose publique avant toute autre considération personnelle : nous avons accepté la mission temporaire de pourvoir, autant qu'il est en nous, aux intérêts communs ; nous n'épargnerons aucun soin, aucune fatigue pour satisfaire aux besoins présens, et pour préparer à ceux qui devront nous succéder des moyens plus expéditifs d'améliorer votre sort. Mais pour atteindre, dans des circonstances si difficiles et si unique but de nos efforts, nous avons besoin du concours efficace de tous les bons citoyens, de la coopération sincère de toutes les classes de la société. Nous avons l'espoir que ce concours ne nous manquera pas.

"Le rétablissement de l'ordre et de l'autorité temporelle du souverain pontife, a vivement ému tout le monde catholique. Rome ne peut être différente à un événement auquel l'attachent les sentimens de gratitude, de raison et le souvenir funeste de ce passé auquel on ne peut songer sans douleurs.

"Vous aurez répondre à l'invitation de l'autorité qui vous gouverne, et prouver, par des faits, votre reconnaissance à cette nation généreuse qui vous offre son amitié, vous donne aujourd'hui l'assurance que votre confiance ne sera pas trompée.

"Au Capitole, le 15 juillet 1849.

"Le prince ODESCALCHI, président."

On écrit de Gaëte à l'*Assemblée* de Florence :

"La lutte est toujours très vive, et le parti clérical, plus obstiné que jamais, se refuse même aux plus insignifiantes concessions. La France, l'Angleterre et l'Autriche même, s'efforcent de faire entendre raison à ces têtes, mais tout est inutile, et je crains que tout ne finisse par un pape absolu, sauf plus tard à donner par grace quelque ombre de sécularisation et de garanties pour jeter de la poudre aux yeux des puissances restauratrices."

ESPAGNE.

La session des chambres a été close le 14. Le général Narvaez, en grand uniforme, a lu au sénat le décret de prorogation.

La *Espana*, journal semi-officiel, dit que le gouvernement a l'intention d'envoyer une expédition destinée à réprimer les attaques continuelles des Maures contre Mélilla.

Le nombre des réfugiés rentrés en Espagne, par suite du décret d'amnistie, est déjà de 2,700.

ALLEMAGNE.

Les journaux de Vienne nous apportent de nombreux renseignemens sur l'imposante bataille dont nous avons parlé hier hier, et qui paraît n'avoir eu aucun résultat.

Le dimanche, 15 juillet, les Hongrois, commandés par Dembinsky, et forts de 40,000 hommes de troupes d'élite, parurent près de Waitzen, au nord de Pesth, au sommet du triangle que forme le Danube, et dont Comorn et Pesth sont les bases. Dembinsky se tenait à Waitzen et occupait l'île André, à Stöed. Georgey tenait la position de Comorn et opérait près de Parkany. Les deux généraux avaient combiné leur mouvement, qui avait évidemment pour but de s'ouvrir un passage vers la Theiss, à l'est.

Dembinsky attaque Paskewitch, et après une lutte acharnée, dans laquelle près de 400 bouches feu se trouvèrent en ligne des deux parts, rejeta le général russe jusqu'à Dunakeert, dans le voisinage de Godolloe, sur la route de Pesth. Cependant les troupes autrichiennes qui se trouvaient sur la rive droite du Danube franchirent le fleuve en même temps que la division de Rauberg sortait de Pesth. Les deux corps impériaux attaquèrent ensemble Dembinski, qui, après une nouvelle *tuerie*, dit-ent les journaux, fut obligé de se replier sur Comorn, à l'ouest.

Georgey ne paraît pas avoir été plus heureux : après plusieurs attaques meurtrières sur Parkany et Karva, il fut obligé de rentrer dans ses anciennes positions. Cependant les journaux s'accordent à dire que l'avantage est resté à Dembinsky, qui aurait, dans cette circonstance, fait preuve d'un grand talent militaire, et n'aurait cédé que devant l'écrasante supériorité du nombre, tandis que son adversaire, le prince de Paskewitch, se serait retiré à la suite de pertes considérables.

Les officiers autrichiens ne peuvent s'empêcher de rendre hommage au talent stratégique que les deux généraux ont montré dans leur double retraite sous le feu des armées impériales.

Les journaux allemands nous apportent aujourd'hui une foule de détails sur la grande bataille dont il est question depuis deux jours, et qui, au dire de plusieurs d'entre eux, a recommencé le 17, après deux jours de trêve et de boucherie ; mais ils nous laissent toujours incertains sur le résultat. Comme nous toutefois que les journaux de Vienne n'ont encore publié aucun bulletin officiel.

Les Hongrois, commandés par leurs meilleurs généraux, Dembinsky, Georgey et Nagy-Sandor, surnommé le Murat hongrois, ont attaqué avec un courage désespéré, et l'impétuosité de leur attaque, surtout de la cavalerie, a culbuté tout ce qui s'opposait à leur passage. Cet attaque impétueuse et si inattendue a semble être la tactique adoptée par les Hongrois ; elle leur a presque toujours réussi, grace à leur excellente et nombreuse cavalerie. Du reste, les pertes ont été immenses des deux côtés.

Les versions varient sur les faits qui ont suivi. C'est le *Lloyd* qui prétend que l'affaire a recommencé le 17. Suivant d'autres journaux, les insurgés, désespérant de rompre la ligne des armées impériales, qui leur barrent le chemin dans la direction de l'est, se seraient dirigés vers le nord, dans la direction des villes des

FEUILLETON.

SUITE DES
MEMOIRES
d'Outre-Tombe.

" Nous sommes repartis de Bayonne, dit-il, le mardi 8 mai, pour Paul. Tarbes, Baréges et Bordeaux, où nous sommes arrivés le 18, très fatigués, avec chacun un mouvement de fièvre. " Nous en sommes repartis le 19, et nous avons passé à Angoulême et à Tours, et nous sommes arrivés le 28 à Blois, où nous avons couché. Le 31, nous avons continué notre route jusqu'à Orléans, et ensuite nous avons fait notre "dernier coucher à Angerville."

J'étais là, à une poste d'un cheval dont mon long voyage me rendait point fait oublier les habitans. Mais les jardins d'Athènes, où étaient-ils ? Deux ou trois fois, en traversant les Pyrénées, j'ai aperçu du grand chemin la colonne de Mercvélie, ainsi que la colonne de Pompée, elle m'annonçait des jardins, comme mes fortunes de mer, tout a changé.

J'arrivai à Paris avant la nouvelle que je donnais de moi ; j'avais devancé ma vie. Tout insignifiantes que sont les lettres que j'écrivais, je les parcourus, comme un regards de marchands dessins qui représentent des lieux qu'on a visités. Ces billets datés de Modon, d'Athènes, de Zéa, de Smyrne et de Constantinople, de Jaffa, d'Jérusalem, d'Alexandrie, de Tunis, de Grenade, de Madrid et de Burgos, ces lignes tracées sur toutes sortes de papiers, avec toutes sortes d'encres, apportées par tous les vents, m'étaient inconnues. Il n'y a pas jusqu'à mes hommes que je ne me plaise à détailler, j'en trouve avec plaisir le velin, j'en suis l'étagère calligraphie, et je m'habitue à la pompe du style. Mon valet donc un bien grand personnage. Nous sommes de bien pauvres diables, avec nos lettres et nos passeports à quarante sous, auprès de ces seigneurs du turban !

Osman Seid, pacha de Morée, adresse à Mahmoud, qui a eu l'honneur de visiter Athènes :

" Hommes de loi des bourgs de Mistra, Sparte, et d'Argos, cadis, naïbs, effendis, de qui on dit que la sagesse augmente encore honneur de vos palais et de nos grands vavoides, et vous qui qui voit votre maître, qui le remplacera dans chacune de vos juridictions, gens en place et gens d'affaires, dont le crédit ne peut que croître :

" Nous vous mandons qu'entre les nobles de France, un noble particulièrement de Paris, muni de cet ordre, accompagné d'un janissaire armé et d'un domestique pour son escorte, a sollicité la permission et expiqué son intention de passer par quelques-uns des lieux et positions qui sont de vos juridictions afin de se rendre à Athènes, qui est un isthme hors de la, séparé de vos juridictions.

" Vous donc, effendis, naïbs et tous autres désignés ci-dessus, quand le susdit personnage arrivera aux lieux de vos juridictions, vous aurez le plus grand soin qu'on s'acquitte envers lui des égards et de tous les détails dont l'amitié fait une loi, &c.

" An 1221 de l'Hégire."

Mon passeport de Constantinople pour Jérusalem porte :

" Au tribunal sublime de Sa Grandeur : kadi de Koudis (Jérusalem), schérif très excellent effendi.

" Très excellent effendi, que Votre Grandeur, placée sur son tribunal auguste, agrée mes bénédictions sincères et nos salutations affectueuses.

" Nous vous mandons qu'un personnage noble, de la cour de France, nommé François-Auguste de Chateaubriand, se rend en ces lieux, munis vers vous, pour accomplir le *saint pèlerinage* (des chrétiens).

" Protégerions-nous de la sorte le voyageur inconnu près de mairet et des gendarmes qui visitent son passeport ! On peut lire également dans ces firmans la révolutions des peuples, comme le *dans* passer ; on a tel fait que Dieu donne à ses maîtres, pour qu'un esclave tatare imposât des ordres à un vizir, vizir en Turc, c'est-à-dire à un magistrat de Sparte ; pour qu'un musulman recommandât un chrétien au cadi de Kodis (c'est à-dire de Jérusalem.

L'Itinéraire est entré dans les détails qui composent ma vie. Quand je partis en 1806, un pèlerinage à Jérusalem paraissait une grande entreprise. Ores que la foule m'a suivi et que tout le monde en dilapide, le merveilleux n'est évanoui, il ne m'est guère resté en propre que Tunis ou s'est mon doigt de ce côté, l'on convient que j'ai désigné la véritable situation des ports de Carthage.

Il est possible que mon Itinéraire demeure comme un manuel à l'usage des jeuns errans de ma sorte : j'ai marqué scrupuleusement les étapes et tracé une carte routière. Tous les voyageurs, j'en demande, m'indiqueront pour me féliciter et me remercier de mon vaticinate.

Il me reste de ces pays d'Orient quelques lettres, parvenues à leur adresse plusieurs mois après leur date. Des pièces de la Terre-Sainte, des consuls et des familles, me répondent drey-no puisant sous la Restauration, on m'interroge auprès de mes les droits de l'hospitalité : de loin, on se trompe et l'on croit ce qui semble juste. M. Gaujan m'écrivit, en 1826, pour solliciter la protection en faveur de son fils, qu'il avait adressée : *A monsieur le vicomte de Chateaubriand, grand-maître de l'Université royale, à Paris.*

M. Caffe, ne perdant pas de vue ce qui se passe autour de lui, et m'apprenant des nouvelles de son univers, me mande d'Alexandrie : "Depuis votre départ, le pays n'est pas amélioré, quoique la tranquille régne. Quoique le chef n'ait rien à craindre de la part des Mamelucks, toujours réfugiés dans la Haute-Egypte, il faut pourtant qu'il se tienne en garde.

" Abd-el Ouad fait toujours des sermons à la Mecque. "Le canal de Manouf vient d'être terminé ; Mehémet-Ali sera mémorable en Egypte, pour "avoir exécuté ce projet, &c."

Le 13 août 1816, M. Pangalo fils m'écrivait de Zéa :

" Monseigneur,

" Votre *Itinéraire de Paris à Jérusalem* est "parvenu à Zéa, et j'ai lu, au milieu de notre "famille, ce que Votre Excellence veut bien y "dire d'obligeant pour moi. Votre adresse paraît "nous a été si cours que nous ne méritons pas "à beaucoup près, les éloges que Votre Excellence a fait de notre hospitalité, et de la manière dont nous avons reçu Votre Excellence, "nous avons reçu. Nous venons d'apprendre aussi, "avec la plus grande satisfaction, que Votre "Excellence se trouve replacée par les derniers "événemens, et qu'elle occupe un rang dû à son "mérite autant qu'à sa naissance. Nous l'en "félicitons, et nous espérons qu'au faîte des "grandeurs, Monsieur le comte de Châteaubriand conserve bien se ressouvenir de Zéa, de "la nombreuse famille du vieux Pangalo, son "hôte, de cette famille dans laquelle le consulat "de France exime depuis le glorieux règne de "Louis-le-Grand, qui a signé le brevet de notre "aïeul. Ce vieillard, si souffrant, n'est plus ; "j'ai perdu mon père ; je me trouve avec une fortune médiocre, chargé de toute la famille ; "j'ai ma mère, six sœurs à marier, et plusieurs "veuves à ma charge avec leurs enfans. J'ai "recours aux bontés de Votre Excellence ; je "la prie de venir au secours de mes chères sœurs, "en obtenant que le vice-consulat de Zéa, qui "est très nécessaire pour la relâche fréquente "des bâtimens du Roi, ait des appointemens "comme les autres vice-consulats ; que d'agent, "que je suis, sans appointemens, je sois reconnu, avec le traitement attaché à ce grade. "Je crois que Votre Excellence obtiendrait facilement cette demande, en faveur des longs "services de mes aïeux, si elle daignait s'en occuper, et qu'elle excusera la familiarité impertinente de vos hôtes de Zéa, qui espèrent en vos bontés.

" Je suis avec le plus profond respect,

" Monseigneur,

" De Votre Excellence,

" Le très humble et très-
" obéissant serviteur,

" M.-G. PANGALO."

Zéa, le 13 août 1816.

Toutes les fois qu'en pris de gaîté me vient sur les lèvres, j'en suis peut comme d'une faute. Cette lettre me fait sentir un remorde en rel-ant un passage (attendu), il est vrai, par des expressions reconnaissantes) sur l'hospitalité de nos consuls dans le Levant : " Mademoiselles Pangalo," dis-je dans l'Itinéraire, "chantent en grec :

" Ah ! vous dirai-je maman !

" M. Pangalo pensant des cris, les cours s'éguillaient, et les souvenirs d'Iniu, d'Arizone, de Simonide, étaient complétement effaces."

Les demandes de protection tombaient presque toujours au milieu de mes discrétdte et de mes misères. Au commencement même de la Restauration, le 11 octobre 1814, je reçus cette autre lettre datée de Paris :

" Monsieur l'Ambassadeur,

" Mademoiselle Dupont, des lies Saint-Pierre et Miquelon, qui a eu l'honneur de vous voir dans ces îles, désireraît obtenir de Votre "Excellence un moment d'audience. Comme "elle sait que vous habitez la campagne, elle "vous prie de lui faire savoir le jour où vous "viendrez à Paris et où vous pourrez lui accorder cette audience.

" J'ai l'honneur, etc.

" DUPONT."

Je ne me souvenais plus de cette demoiselle de l'époque de mon voyage sur l'Océan, tant la mémoire est ingrate ! Cependant, j'avais gardé un souvenir parfait de la fille inconnue qui s'assit auprès de moi dans la triste Cyclade glacée :

" Une jeune marinière parut dans les déclivités supérieures du morne, elle avait les jambes nues quoqu'il fît froid, et marchait parmi "la rosée," etc.

Des circonstances indépendantes de ma volonté m'empêchèrent de voir mademoiselle Dupont. Si, par hasard, c'était la fiancée de Guillaumy, quel effet un quart de siècle avait-il produit sur elle ? Avait-elle été atteinte de l'hiver de Terre-Neuve, ou conservait-elle le printemps des fèves en fleurs, abritées dans le tonné du fort de Saint-Pierre ?

J'aime à recevoir des lettres d'outre-mer, ces lettres semblent n'apporter quelque murmure des vents, quelque rayon des soleils, quelque émanation des destinées diverses que répandent les flots et que tient les souvenirs d'hospitalité.

CHATEAUBRIAND.

(*A continuer*.)

Décédée hier matin à 6 heures, Mlle Joséphine Julie Charlotte Laurence Gardanne, âgée de 22 ans. Les amis et connaissances de sa famille, et de M. L. Millaudon, sont priés sans aucune autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à quatre heures et demie précises. Le convoi partira de la résidence de M. L. Millaudon, rue Bourbon, entre Bienville et Dauphin.

Nouvelle-Orleans, 20 août 1849.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 18 août 1849.

Environ 600 balles de coton ont été vendues aujourd'hui.

Le sucre est ferme, mais les ventes peu considérables.

Le marché à la farine est plat—environ 500 barils ont changé de mains. Une vente de mais ont eu lieu de 41 @ 43 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le change est ferme aux mêmes cours : Stern 8 @ 8 ½ pour cent de prime—France, de 5f 90 @ 5f 25—Traites sur New York, ½ @ ¾ pour cent de prime—Londres—3 mois, de 9 @ 9 ½ d. par dollar.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES

Steamship Yacht, Thompson, pr Galveston
Barque Iona, Crowell, pr New York
Brick P Rode, Williams, pr la Havane
Pleasant Dove, Roe, de Louisville

ARRIVE

Steamship Portland, Place, de Bluefs St Ingo
Steamship Monmouth, Lewis, de Cincinnati
Steamship E A Ogden, Hayland, pr Galveston
Barque Parmar, Getty, de Charleston
Brick Tal Madewick, de New Orleans
Goelette Hornet, Gammon, de Campêche.

—STEAMES —

Louisiana, Cannon, de St Louis.
Bay State, McGuire, de Cincinnati
Charles Rodgers, Davis, de Cincinnati
Muscle Nos 2, Gratiny, de La Fourche.
Oregon, Horn, de Mobile
Andrew Jackson, Kent, de Cincinnati.
Acadier, Getty, de Cincinnati
Sea Lion, McPherson, de Louisville.
Wm Penn, Robinson, de St Louis
W G Campbell, Moreland, de Louisville.
Princess No 3, Holmes, de Vicksburg.
Sarah Sands, Carlisle, de St Louis
Latona, Hunt, de Vicksburg

—MEMORANDA—

NEW-YORK, 10 août—Expédiés, navire Washash, Hathaway, barque Cortez Collins, pour la Nouvelle Orléans ; brick Richardson, Burton, de Nile-Orleans.

PHILADELPHIE, 10 juillet—Expédié, navire Alleghany, Norgrave, pour la Nouvelle-Orléans—Arrivé, navire Emily Weaver, Paulin, de la Nouvelle Orléans.

BOSTON, 9 août—Expédié, navire Essex, pour la Nouvelle Orléans.

SAVANNAH, 10 août—Arrivé, barque Backus, Porter, de la Nouvelle Orléans.

Ports étrangers.

Par le steamer America.

Anvers, 21 juillet—Arrivé, Geo Stevens, Cushing, de la Nile-Orleans.

Bordeaux, 21 juillet—Arrivé, Venice, Sage, de la Nile-Orleans.

Liverpool, 19 juillet—Arrivé, Mary Jane, Crowell, de la Nile-Orleans.

Gibraltar, 14 juillet—Arrivé, Mary Jane, Crowell, de la Nile-Orleans.

Havre, 21 juillet—Arrivé, Manchester, Cone, de la Nile Orleans.

Marseille, 21 juillet—Arrivé, Beaver, Edgerton, 24, R H Heler, Anderson—17, Helena & Francis, Eaton, pour la Nile-Orleans.

HERPICIER et remède à ne pas oublier, les articles ci-dessous, tous jours à bas prix.

Poudre d'iode, purgatif doux et excellent.

Pommade contre rouvent ou dragée vermifuges, pour les enfans difficiles.

Capsules au baume de copahu, de Raquin.

Idem " de Mothes.

Idem à l'huile de foie de morue idem.

Sétiquers à pompe et à sou même

L'hydropisie et la goutte ordinaire, avec cuvette ovale, à très bon marché.

Taffetas épispatique de Lepardier.

Pois à cautère élastique idem.

Idem " à la guimauve idem.

Idem " d'iris de Florence.

Sirop d'Alleaperyres pour entretenir les vénératoires.

Idem chimique de Fayard et Dayn.

Sirop de Boulet, contre la goutte.

Spécutions à deux et quatre valves en métal.

Idem en verre assorties.

Fausses de l'acture de fer, de tiéle et Conté.

Dragées " " "

Cropaine Rége simple et ferrée.

Pâte de cubèbe concentrée, liqueurs, sels et sirops.

Huile de laurier cerise.

Ecorce de racine de grenadine, &c, &c.

A. A. PEYCHAUD,
90 août—3f 106, rue Royale.

A VIS.—La société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de Follain & Belloeq étant expirée, a été dissoute d'un commun accord à partir du premier septembre dernier, les deux membres de la dite société demeurant liquidataires, et faisant seuls usage de la signature sociale.

ADOLPHE FOLLAIN,
Jx BTE BELLOCQ.

Nile-Orléans, 18 août 1849. 20 août—15f

DEPUIS la dissolution de la société FOLLAIN & BELLOCQ, jusqu'au nouvel ordre, le même genre d'affaires de commission, et d'importation, ce pour ma maison existera sous la raison J. B. Belloeq.

Nouvelle-Orléans, 18 août 1849.
20 août—15 J. B. BELLOCQ.

M. LEOPOLD JEANNET est chargé de ma procuration générale pendant mon absence, suivant acte passé devant M. L. T. Caire, notaire.

20 août—15 J. B. BELLOCQ.

A VENDRE à l'amiable—Une installation de vitrières, rue St-Pierre, No. 60, entre Chartres et Royale S'adresser sur le lieux.

20 août J. FISSE.

UN bon ouvrier facteur de pianos trouvera de l'occupation en s'adressant chez M. J. Faivre, rue Conti, 47. 20 août

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné.

1000 demi-bouteilles sardines à l'huile de la marque bien connue, B. Guillouz.

500 paniers huile d'olive, grandes bouteilles, J. Pagnol

200 paniers do demi do do
75 do vin champagne, marque Sun & Hagle,
400 do guignons d'Angers, de 1 et 1/2 bouteilles.
10 do salsette suisse et superfine
100 caisses absinthe de la marque Sauvajol, Bruxelles.
250 do vin rouge St Julien et St Estèphe.
113 do vin blanc Haut-Sauterne, et Haut-Barsac.
200 do vin blanc Haut-Barsac.
125 do curaçao et marrachino.
50 do prunes, poires et pêches.
66 do sau de fleurs d'oranges.
60 do savon de Castille.
50 paniers bouteilles vides.
30 paniers vin rouge Haut Talence et Haut Brion.
50 demi do do do do
100 barils blanc Haut Sauterne et Barsac.
400 do Médoc
40 do Burgundy port.
25 do vinaigre de Bordeaux.
2 balles bouchons pointus et rigulieres de 20,000 chaque.
20 août AUG. MOLIER.
No. 90, rue St-Louis

GRAISSE-Il est kartis belle graisse, en débarque du navire Charles Hammond, de Cincinnati, à vendre par

TROISGROS & LAMPRE.
20 août 98, Vieille Levée.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—
17 barriques vin rouge Listrac.
25 do do chateau Margaux.
20 do do Margaux.
19 do do bon pour familles